

Coopération Le président Tebboune reçoit le ministre de la Défense du Niger

P 09



Formation aux métiers de la presse

L'IA et la
maîtrise
de la
langue
au cœur
des
priorités

P 07



Nommé par le chef de l'État
Lounès Magramane,
directeur de Cabinet
de la Présidence

P 09

Tebboune procède à un
changement ministériel



**Merad ministre de
l'Intérieur et Sayoud
ministre des Transports**

P 09

COOPÉRATION UNIVERSITAIRE
ALGERO-TUNISO-ALLEMANDE
L'Université d'Oran 2
mise sur
l'entrepreneuriat durable

P 02

**Université Oran 1
Deux journées pour guider
les porteurs de projets vers
la création d'entreprise**

P 02

Des entrées de ville aux
nouveaux pôles urbains
**Six chantiers sous
surveillance pour
améliorer le cadre de vie**

P 04

Formation professionnelle à Oran
Arhab dévoile les nouvelles
ambitions du secteur

Page 03



UNIVERSITÉ ORAN 1

Deux journées pour guider les porteurs de projets vers la création d'entreprise



Habib Benaouda

Du 20 au 21 octobre, le Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'université ouvrira ses portes aux porteurs de projets pour les informer sur les dispositifs de formation, d'accompagnement et de financement des micro-entreprises.

De l'idée à la concrétisation, le passage à l'acte entrepreneurial suppose des connaissances, un accompagnement et des moyens

de financement. C'est autour de ces enjeux que l'Université Oran 1 Ahmed Ben Bella organise, les 20 et 21 octobre, des journées portes ouvertes au niveau de son Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE), situé au complexe Mourad Salim Taleb, anciennement IGMO.

Destinée aux étudiants, aux diplômés et à l'ensemble des porteurs d'idées, cette initiative vise à mieux faire connaître les démarches nécessaires à la création d'une micro-entreprise, ainsi que

les dispositifs mobilisables pour transformer un projet en activité économique viable.

Au programme de ces deux journées, des explications pratiques sur les différentes étapes de montage d'un projet, depuis le choix de l'activité et l'identification des besoins du marché jusqu'à l'élaboration de l'étude de faisabilité et la maîtrise des procédures administratives et réglementaires.

L'objectif est de permettre aux jeunes de mieux cerner les exigences de la création d'entreprise et de disposer des informations nécessaires avant de se lancer. Les rencontres permettront également de découvrir les mécanismes de soutien proposés par les organismes spécialisés, notamment l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM). Les participants pourront ainsi s'informer sur les possibilités d'accompagnement et de finance-

ment, en fonction de la nature de leur projet et des besoins liés à sa concrétisation. Une attention particulière sera accordée aux étudiants concernés par l'application de l'arrêté ministériel n° 1275, modifié et complété par l'arrêté n° 008. Il s'agit notamment de les orienter dans la valorisation de leurs travaux universitaires et de leurs idées innovantes, en leur présentant les voies permettant de convertir leurs réalisations académiques en projets entrepreneuriaux. À travers cette démarche, l'université entend rapprocher davantage la formation de l'initiative économique, en encourageant les jeunes à exploiter leurs compétences et leurs acquis universitaires pour créer leur propre activité, voire générer de nouveaux emplois. Le CDE invite les étudiants, les diplômés et les porteurs de projets à prendre part à ces journées portes ouvertes, qui débuteront à 9h, les 20 et 21 octobre, dans ses locaux au complexe Mourad Salim Taleb.

LUTTE CONTRE L'OCCUPATION ILLÉGALE DU LITTORAL Des baraques passent sous les bulldozers à Cap Rousseau



S Hadjar

Les autorités locales poursuivent la lutte contre les formes d'occupation illicite du domaine balnéaire. Une opération de démolition a été menée mardi sur la plage de Cap Rousseau, à Bir El Djir, sur instruction du wali d'Oran, Brahim Ouchene, avec pour objectif de débarrasser le littoral des installations édifiées en dehors de tout cadre légal.

Les services de la commune de Bir El Djir sont intervenus, ce mardi, sur la plage de Cap Rousseau pour procéder à la démolition de baraques construites illégalement sur cet espace côtier. Cette opération s'inscrit dans le cadre des directives du wali d'Oran, Brahim Ouchene, qui a instruit les services concernés de mettre un terme aux différentes formes d'exploitation illégale des plages.

Au-delà de la démolition des constructions anarchiques, cette intervention traduit la volonté des autorités locales de rétablir l'ordre sur le domaine balnéaire et de préserver ces espaces publics contre les occupations non autorisées. L'objectif est de faire respecter la réglementation en vigueur et de garantir une utilisation conforme à leur vocation des espaces relevant du littoral.

Cette action vient rappeler que les plages ne sauraient faire l'objet d'appropriations de fait ni d'aménagements réalisés en dehors des procédures légales. La lutte contre ces pratiques constitue ainsi un enjeu de préservation du domaine public maritime et de protection du caractère collectif des espaces côtiers. À Cap Rousseau, l'opération menée par les services communaux s'inscrit dans cette démarche de remise en ordre du littoral oranais, conformément aux orientations arrêtées par les autorités de la wilaya.

COOPÉRATION UNIVERSITAIRE ALGERO-TUNISO-ALLEMANDE L'Université d'Oran 2 mise sur l'entrepreneuriat durable

M. B

Trois porteurs de projets de start-up de l'Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed ont pris part, du 5 au 8 octobre à Tunis, à la compétition internationale SAXEED.Think Sustainable. Une initiative soutenue par le DAAD qui entend stimuler l'innovation étudiante et accompagner l'émergence de projets entrepreneuriaux fondés sur les principes du développement durable.

L'innovation étudiante et l'entrepreneuriat durable s'affirment comme de nouveaux leviers de coopération universitaire internationale. L'Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed a pris part à la compétition internationale SAXEED.Think Sustainable, organisée du 5 au 8 octobre 2026 à l'Université de Tunis El Manar, avec la participation de trois étudiants porteurs de projets de start-up, accompagnés par l'enseignant Cherif Lahlou.

Cette participation s'inscrit dans le cadre du projet SAXEED.Think Sustainable, financé par le Service allemand d'échanges universitaires (DAAD), qui réunit plusieurs établissements d'enseignement supérieur autour d'un objectif commun : encourager l'esprit d'entreprise chez les étudiants et les aider à transformer leurs idées innovantes en projets concrets, viables et évolutifs.

Le programme repose sur un partenariat entre l'Université d'Oran 2 et l'Université de Tlemcen, en Algérie, l'Université de Tunis El Manar et l'Université de Sousse, en Tunisie, ainsi que l'Université technique de Chemnitz, en Allemagne. Cette coopération triangulaire ouvre des perspectives d'échanges d'expériences et de partage de compétences entre les étudiants, les enseignants et les acteurs de l'écosystème entrepreneurial des trois pays.

Au-delà de sa dimension com-



pétitive, cette rencontre constitue une occasion pour les étudiants de confronter leurs idées à d'autres expériences, d'affiner leurs concepts et de renforcer leurs compétences en matière de création et de développement d'entreprises.

L'ambition est de favoriser l'émergence de start-up capables de répondre aux enjeux du développement durable, tout en intégrant les exigences d'innovation et de viabilité économique.

À travers cette initiative, l'Université d'Oran 2 entend consolider sa politique de soutien à l'entrepreneuriat étudiant et renforcer son ouverture sur les réseaux universitaires internationaux. Cette démarche s'inscrit également dans une dynamique plus large visant à rapprocher la formation, la recherche et l'innovation des besoins de l'économie, en faisant des étudiants des acteurs potentiels de la création de richesse et de l'emploi.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

FORMATION PROFESSIONNELLE À ORAN

Nassima Arhab dévoile les nouvelles ambitions du secteur

Modernisation des établissements, développement des compétences automobiles et préparation d'un rendez-vous continental : la visite de travail de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels à Oran a été marquée par plusieurs initiatives destinées à renforcer la qualité des apprentissages et leur adéquation avec les besoins de l'économie. Entre mise à niveau aux normes internationales, rapprochement avec l'industrie et préparatifs des Olympiades africaines des métiers, le secteur entend consolider ses performances et valoriser les compétences nationales à l'échelle africaine.

Meriem B

Le Centre d'excellence automobile ouvre ses portes à plus de 450 stagiaires



Onze spécialités, des formations adaptées aux évolutions technologiques et une ouverture sur la coopération africaine : inauguré par la ministre Nassima

Arhab, le Centre d'excellence des métiers de l'automobile Moudjahida Zaânane Yamina ambitionne de rapprocher davantage la qualification professionnelle des besoins de l'industrie et de pré-

parer une nouvelle génération de compétences techniques.

La formation professionnelle entend renforcer son rôle dans l'accompagnement des mutations industrielles. À Oran, cette orientation prend forme avec l'inauguration du Centre d'excellence des métiers de l'automobile Moudjahida Zaânane Yamina, une structure spécialisée appelée à contribuer au développement des compétences dans une filière où la maîtrise technologique et l'adaptation aux exigences de production occupent une place croissante.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, et du wali d'Oran, Brahim Ouchene. À travers cette nouvelle infrastructure, le secteur mise sur une offre de formation ciblée, conçue pour répondre aux besoins de

l'industrie automobile et accompagner l'évolution des métiers qui lui sont liés.

Le centre propose onze spécialités, dont sept sont dispensées en continu, tandis que quatre autres sont programmées pour la session de février. Parmi les domaines enseignés figurent notamment la mécanique et la qualité, deux champs de compétences qui prennent une importance particulière dans un environnement industriel marqué par l'évolution des procédés de fabrication et le renforcement des exigences techniques. Plus de 450 stagiaires sont actuellement accueillis au sein de l'établissement. À cet effectif s'ajoutent 22 apprenants nigériens, inscrits dans le cadre du programme de formation de 500 stagiaires originaires du Niger en Algérie. Cette présence confère au centre une dimension supplémentaire, en faisant également un espace de transmission des savoir-faire et de coopéra-

tion entre pays africains. Au-delà de sa capacité d'accueil, la vocation de cette structure repose sur la nécessité de rapprocher les contenus pédagogiques des réalités du monde professionnel. Dans les métiers de l'automobile, l'évolution des technologies et des méthodes de production impose en effet une actualisation régulière des connaissances, ainsi qu'une meilleure articulation entre les apprentissages et les compétences recherchées par les entreprises. L'enjeu consiste ainsi à former des profils capables de s'insérer dans un environnement industriel exigeant, où les qualifications techniques doivent s'accompagner d'une maîtrise des normes de qualité et des nouvelles pratiques professionnelles. Cette orientation conforte la place de la formation spécialisée dans le développement des ressources humaines et dans l'accompagnement des transformations économiques.

La norme ISO 21001 au cœur de la modernisation des établissements

Gouvernance, performance pédagogique et amélioration continue : la ministre Nassima Arhab a donné le coup d'envoi, à Oran, de la première phase du projet d'adaptation des établissements de formation professionnelle à la norme internationale ISO 21001. Une démarche structurante qui ambitionne d'ancrer durablement la culture de la qualité dans le fonctionnement du secteur et de renforcer la reconnaissance des compétences nationales.

La qualité s'impose comme un axe majeur de la modernisation de la formation professionnelle. En lançant officiellement le projet d'application de la norme internationale ISO 21001 au Centre d'excellence des métiers de l'automobile Moudjahida Zaânane Yamina, à Oran, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, a engagé une nouvelle étape dans la démarche de mise à niveau des structures du secteur.

Consacré aux systèmes de management des organismes d'éducation et de formation, ce référentiel international vise à améliorer les méthodes de gestion, à clarifier les responsabilités et à instaurer des mécanismes d'évaluation régulière des performances. L'objectif est de faire

de la qualité un principe transversal, intégré aussi bien à l'organisation administrative qu'à l'encadrement pédagogique et aux pratiques de formation. Pour le département ministériel, cette orientation répond à un impératif de performance dans un environnement où les exigences du marché du travail évoluent rapidement. La capacité des établissements à préparer des compétences adaptées aux mutations économiques et technologiques dépend, en effet, autant de la pertinence des programmes enseignés que de la qualité de leur organisation et de leurs méthodes de pilotage. Le choix d'engager cette démarche à travers des établissements pilotes traduit la volonté de procéder par étapes. Selon les éléments présentés par la ministre, onze structures ont été retenues pour cette première phase, dont sept relevant de l'ingénierie pédagogique et quatre instituts nationaux spécialisés dans la formation professionnelle. Cette mise en œuvre progressive doit permettre d'expérimenter les modalités d'application du référentiel, d'en évaluer les résultats et d'affiner les mécanismes nécessaires à son déploiement. L'expérience acquise par les structures concernées servira ainsi de base à une éventuelle extension graduelle de la démarche

à d'autres établissements du secteur. Au-delà de la conformité à un référentiel international, l'enjeu réside dans l'installation d'une véritable culture de l'amélioration continue. Il s'agit notamment de mieux formaliser les procédures, de renforcer le suivi des activités, de mesurer les résultats obtenus et de corriger les insuffisances relevées. Une approche qui place l'évaluation au service de l'efficacité des formations et de la qualité de l'accompagnement des stagiaires. Cette orientation revêt également une dimension stratégique pour la valorisation des qualifications nationales. Dans un contexte marqué par l'ouverture des échanges et le développement des partenariats, l'amélioration des pratiques de management et la consolidation des mécanismes d'assurance qualité peuvent contribuer à renforcer la crédibilité des établissements et à favoriser une meilleure lisibilité des compétences formées. La réussite du projet dépendra toutefois de sa traduction concrète dans le fonctionnement quotidien des structures concernées. Au-delà du lancement officiel, l'application de la norme suppose un engagement durable des équipes, une mobilisation des responsables et une évaluation régulière des progrès accomplis.

Oran peaufine les derniers préparatifs des Olympiades africaines des métiers

Prévues du 16 au 19 novembre prochain sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, les Olympiades africaines des métiers mobilisent les autorités locales et le ministère de la Formation professionnelle. Une réunion présidée par Nassima Arhab et Brahim Ouchene a permis de faire le point sur les dispositions organisationnelles et logistiques de cet événement à dimension continentale. À quelques semaines de l'ouverture des Olympiades africaines des métiers, Oran accélère les préparatifs pour assurer le bon déroulement de cette manifestation consacrée à la valorisation des savoir-faire et au développement des compétences. La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, et le wali d'Oran, Brahim Ouchene, ont présidé une réunion de coordination au siège de la wilaya, en présence de responsables locaux, de membres de la commission de sécurité, de cadres du ministère et de directeurs de l'exécutif. Les échanges ont porté sur les différents volets organisationnels et logistiques liés à l'accueil de ce rendez-vous prévu du 16 au 19 novembre. Le wali a insisté sur la nécessité d'une préparation rigoureuse, en s'appuyant sur l'expérience acquise par Oran lors de l'organisation des Olympiades des métiers l'année dernière. Cette expérience constitue un atout pour aborder une édition dont la dimension africaine implique une coordination renforcée entre les différents intervenants. Organisée en coordination avec l'Union africaine, la manifestation dépassera le cadre des compétitions professionnelles. Le programme prévoit également des réunions des ministres africains concernés ainsi que des conférences de haut niveau consacrées aux perspectives de développement de la formation professionnelle. L'adaptation des cursus aux mutations économiques et technologiques, l'évolution des métiers et les besoins du marché du travail figureront parmi les enjeux majeurs de cette rencontre. L'objectif est aussi de favoriser le partage d'expériences entre les pays participants et de mettre en valeur les compétences des jeunes professionnels du continent. Pour Oran, cet événement représente une nouvelle occasion de valoriser son expérience organisationnelle tout en contribuant au renforcement de la coopération africaine dans le domaine de la qualification professionnelle.

Stellantis El Djazaïr, un partenaire clé pour former aux métiers de l'automobile

M. B

Adapter les qualifications aux exigences de la production et aux mutations technologiques : la visite de la ministre Nassima Arhab à l'unité de Stellantis El Djazaïr met en lumière l'importance du rapprochement entre formation professionnelle et industrie pour préparer les compétences dont le secteur automobile a besoin.

Le rapprochement entre formation et industrie constitue un levier essentiel pour accompagner le développement du secteur automobile. C'est dans cette perspective que la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, a visité l'unité de production de Stellantis El Djazaïr, à Oran, où elle a

découvert les différents ateliers et installations industrielles.

Cette étape de sa visite de travail illustre la volonté de mieux articuler les parcours de qualification avec les réalités du monde professionnel. Dans une filière marquée par l'évolution des technologies et des procédés de fabrication, la préparation des futurs travailleurs exige, en effet, une connaissance concrète des environnements de production et une maîtrise des compétences techniques recherchées par les entreprises. Le Centre d'excellence des métiers de l'automobile Moudjahida Zaânane Yamina s'inscrit dans cette dynamique. Avec onze spécialités, dont la mécanique et la qualité, et plus de 450 stagiaires, il a vocation à préparer des profils adaptés aux besoins d'une industrie

en pleine évolution.

Le développement des partenariats avec les opérateurs économiques peut contribuer à rapprocher les enseignements des exigences du terrain, à mieux anticiper les besoins en qualifications et à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

Dans un contexte de développement de l'industrie automobile nationale, l'enjeu consiste à former des compétences capables de répondre aux impératifs de qualité, de maîtrise technique et de productivité. La consolidation des liens entre établissements de formation et entreprises apparaît ainsi déterminante pour accompagner les transformations du secteur et mieux préparer les futurs professionnels aux réalités de leur métier.

DES ENTRÉES DE VILLE AUX NOUVEAUX PÔLES URBAINS

Six chantiers sous surveillance pour améliorer le cadre de vie

Sarah M

Entre embellissement des axes d'accès, sécurisation de la circulation et aménagement des nouveaux ensembles d'habitation, la qualité du cadre urbain s'impose comme un enjeu transversal dans plusieurs secteurs de la wilaya d'Oran. La tournée effectuée lundi par le wali Brahim Ouchene a permis de passer en revue six opérations, avec une priorité clairement affichée : accélérer les réalisations sans sacrifier la qualité des aménagements, qu'il s'agisse des espaces publics, des voiries ou des équipements accompagnant les programmes de logements.

L'amélioration du paysage urbain commence aux portes de la wilaya. Sur la RN4, le wali a chargé l'établissement public Oran Verte d'assurer l'entretien des espaces verts qui bordent cet axe routier majeur. Au-delà de leur dimension paysagère, ces aménagements participent à l'image des entrées de ville et né-

cessitent un suivi régulier pour préserver leur état. Au quartier Castor, la visite du jardin en cours de réaménagement a donné lieu à des directives précises. Le wali a insisté sur l'accélération du chantier, mais aussi sur la qualité des revêtements, des bancs et des kiosques, ainsi que sur le traitement des espaces verts. L'objectif est de veiller à la cohérence de l'ensemble et à la qualité des équipements destinés aux riverains. La sécurité routière constitue un autre volet de cette tournée. Sur le quatrième périphérique, entre Es-Sénia et Misserghine, le projet d'éclairage public s'étend sur 12 kilomètres. Le respect des délais a été expressément demandé aux responsables concernés, cet axe connaissant une circulation soutenue. À terme, l'éclairage devra améliorer la visibilité durant la nuit et contribuer à réduire les risques d'accidents. C'est toutefois au pôle urbain de Misserghine que se concentre une part importante des opérations examinées. Le wali y a inspecté les



travaux d'aménagement extérieur de deux programmes totalisant 1 400 logements publics locatifs, ainsi que ceux accompagnant deux projets de logement promotionnel aidé de 400 et 800 unités. Les services de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction ont été instruits de respecter les échéances fixées.

Dernier point à l'ordre du jour : la réhabilitation de la route reliant la rue du 1er-Novembre à la RN11, financée au titre du budget de la wilaya. Là encore,

les exigences portent sur la qualité d'exécution et l'achèvement rapide des travaux.

À travers ces différents chantiers, les autorités locales entendent agir simultanément sur les déplacements, les espaces de détente et l'environnement immédiat des logements. Un défi qui ne se mesure pas uniquement au nombre de projets engagés, mais aussi à la qualité des aménagements livrés et à leur capacité à répondre durablement aux besoins des habitants.

OCTOBRE ROSE INVESTIT L'UNIVERSITÉ D'ORAN

Le dépistage précoce au cœur d'une campagne de sensibilisation



Toufik K

Briser les tabous, dissiper les appréhensions et ancrer la prévention dans les habitudes. C'est autour de ces enjeux que s'est articulée la journée de sensibilisation au cancer du sein organisée à l'Université d'Oran, à l'initiative du service d'épidémiologie et de médecine préventive, sous la responsabilité de la professeure Amour F. Cette opération s'est déroulée sous la supervision de Mohamed Walid Djellikhi, directeur de l'établissement de santé, et conformément aux orientations de Abdallah Kaci, directeur de la santé et de la population de la wilaya d'Oran. L'enjeu est de taille : faire du dépistage un réflexe de santé et non une démarche dictée par l'apparition de signes inquié-

du sein, placé sous le slogan « Tous contre le cancer du sein », cette initiative traduit la volonté des responsables sanitaires de renforcer la prévention en rapprochant l'information médicale des femmes, notamment dans les espaces universitaires. Pilotée par le service d'épidémiologie et de médecine préventive, sous la responsabilité de la professeure Amour F, cette opération s'est déroulée sous la supervision de Mohamed Walid Djellikhi, directeur de l'établissement de santé, et conformément aux orientations de Abdallah Kaci, directeur de la santé et de la population de la wilaya d'Oran. L'enjeu est de taille : faire du dépistage un réflexe de santé et non une démarche dictée par l'apparition de signes inquié-

tants. Au fil des échanges, les participantes ont été sensibilisées aux principaux facteurs de risque, aux mesures de prévention et à l'importance des examens médicaux réguliers. Les intervenants ont également répondu à leurs préoccupations, en s'attachant à corriger certaines idées reçues et à lever les craintes susceptibles de retarder une consultation. Car face au cancer du sein, le temps demeure un facteur déterminant. Une détection à un stade précoce permet, dans de nombreux cas, d'améliorer les perspectives thérapeutiques et d'accroître les chances de succès du traitement. D'où l'importance de ne pas banaliser les changements inhabituels observés au niveau du sein et de solliciter un avis médical sans attendre. Les recommandations des spécialistes en matière de dépistage doivent, en outre, être respectées en fonction de l'âge et des facteurs de risque propres à chaque femme. Au-delà de la sensibilisation proprement dite, cette rencontre entend contribuer à faire reculer le silence et les réticences qui entourent encore la maladie. La peur du diagnostic, le manque d'information ou la tendance à minimiser certains signes peuvent conduire à un retard de prise en charge. En favorisant la

discussion et l'accès à une information médicale fiable, les organisateurs cherchent ainsi à promouvoir une attitude plus consciente et responsable à l'égard de la santé. Le choix de l'université comme cadre de cette action n'est pas anodin. En s'appuyant sur cet espace de savoir et d'échange, les acteurs sanitaires entendent élargir la portée de leur message et consolider les passerelles entre les structures de santé et le milieu universitaire.

Cette démarche s'inscrit dans le programme annuel de l'établissement de santé consacré à Octobre rose, avec l'ambition d'étendre progressivement la sensibilisation à différentes catégories de femmes.

Si Octobre rose constitue chaque année un temps fort de mobilisation, le combat contre le cancer du sein se joue bien au-delà de ce rendez-vous symbolique. Il exige une vigilance constante, une meilleure connaissance des risques et un recours approprié aux professionnels de santé. À l'Université d'Oran, cette campagne rappelle ainsi une évidence essentielle : face à la maladie, l'information est une première arme et le dépistage précoce, un levier majeur pour améliorer les chances de prise en charge.

CONTRÔLE SANITAIRE À ES-SÉNIA Des denrées impropres à la consommation retirées du circuit commercial

S Hadjar

Une opération de contrôle menée par une commission d'hygiène de la daïra d'Es-Sénia a permis de mettre au jour plusieurs infractions aux règles sanitaires dans des commerces alimentaires. Des denrées périmées ou impropres à la consommation, ainsi que des produits non conformes, ont été saisis puis détruits, dont 15 kg de margarine périmée, 112 œufs et plusieurs produits préparés.

La vigilance des services de contrôle sanitaire s'est traduite par une nouvelle intervention sur le terrain dans la daïra d'Es-Sénia, à Oran. Menée avant-hier, cette opération a ciblé plusieurs commerces spécialisés dans la vente de produits alimentaires, avec pour objectif de vérifier le respect des normes d'hygiène et de préserver la santé des consommateurs.

La commission mobilisée pour cette sortie regroupait l'inspectrice vétérinaire principale de la daïra, une représentante de l'inspection du commerce, un représentant du secteur de la santé ainsi qu'une représentante de la daïra. Les intervenants ont procédé à l'examen des conditions d'exposition et de commercialisation des marchandises, en accordant une attention particulière aux modalités de stockage, au respect de la chaîne du froid et aux dates de péremption. Les inspections ont donné lieu au retrait et à la destruction de plusieurs produits présentant des risques pour la santé publique. Parmi les denrées concernées figurent 6,5 kg de tranches de dinde congelées, 112 œufs impropres à la consommation, 4 kg de haricots congelés et 15 kg de margarine périmée. La liste comprend également 81 capsules de café, 3 kg de pâtisseries préparées à l'avance, 16 petites pizzas et sept sandwiches. Au-delà des produits alimentaires, les agents ont également relevé la présence de six rouges à lèvres et de 33 crayons pour les yeux, saisis dans le cadre du contrôle des marchandises commercialisées dans les établissements inspectés. Ces interventions visent à s'assurer de la conformité des produits proposés aux consommateurs et à prévenir les risques liés à la vente de marchandises ne répondant pas aux exigences sanitaires et réglementaires. Les mesures de contrôle devraient être suivies des procédures prévues par la réglementation à l'encontre des commerçants contrevenants. Pour les services concernés, la multiplication de ces sorties demeure un moyen essentiel de détecter les manquements, de dissuader les pratiques irrégulières et empêcher la mise en vente de produits susceptibles de porter atteinte à la santé des citoyens. La protection du consommateur passe toutefois aussi par la vigilance au moment de l'achat. La vérification des dates de péremption, de l'état des emballages et des conditions de conservation constitue un réflexe indispensable, notamment pour les denrées périssables, dont la sécurité dépend étroitement du respect des règles de stockage et de réfrigération.

TRANSPORT PUBLIC

24 transporteurs privés bénéficient d'autorisations d'exploitationl. Yacine



Le renouvellement du parc de transport public de voyageurs a franchi une première étape dans la wilaya de Mascara avec la délivrance de 24 autorisations d'exploitation au profit des transporteurs privés. Ces documents ont été remis lundi matin au palais des conférences Emir Khaled, au siège de la wilaya.

Cette opération s'inscrit dans le programme national de renouvellement des moyens de transport de voyageurs. Elle permet aux transporteurs privés bénéficiaires d'exercer leur activité de transport public de voyageurs dans le cadre des dispositions prévues à cet effet. Les 24 autorisations constituent le premier bilan chiffré

annoncé pour cette phase à Mascara, dans l'attente de la mise en œuvre des étapes suivantes du programme. Le renouvellement du parc vise notamment à améliorer les moyens utilisés pour le transport des voyageurs, les conditions de déplacement et la qualité du service offert aux usagers. La sécurité routière figure également parmi les objectifs affichés, compte tenu des enjeux liés aux déplacements des passagers sur les différents itinéraires. Le dispositif prévoit aussi la participation des transporteurs privés à la modernisation du secteur, à travers l'attribution des autorisations nécessaires à l'exploitation de leur activité. Cette démarche s'inscrit dans une orientation visant à développer les moyens de transport public et à améliorer les conditions dans lesquelles ils sont utilisés par les voyageurs. L'accompagnement des opérateurs repose également sur la facilitation des procédures liées à la mise en œuvre du programme. L'objectif annoncé est d'encourager les transporteurs privés à prendre part à cette opération de renouvellement, tout en facilitant les démarches nécessaires à leur participation. À Mascara, les 24 autorisations délivrées représentent ainsi le premier résultat quantifié de cette opération, dont les prochaines étapes restent attendues.

MOHAMMADIA

La plaine de l'Habra renforce son irrigation



I. Y.

Un volume global de 22,5 millions de mètres cubes d'eau a été consacré en 2026 à l'irrigation de 9 971 hectares de terres agricoles dans la plaine de l'Habra, à Mohammadia, dans la wilaya de Mascara. Les superficies concernées sont réparties entre près de 3 000 agriculteurs, qui bénéficient des eaux d'irrigation acheminées par un réseau dédié. Le volume attribué à ce périmètre irrigué dépasse celui de la campagne précédente, qui s'élevait à 18 millions de mètres cubes. La distribution est organisée en plusieurs tranches, auxquelles s'ajoutent des quantités d'eau issues des précipitations. La première phase d'irrigation a débuté à la fin du mois de juin et s'est poursuivie jusqu'à la première semaine d'août. Un volume de 13 millions de mètres cubes lui a été consacré, dont près de 11 millions ont été consommés durant cette période. Quelque 2 800 agriculteurs ont bénéficié de ces apports pour irriguer une superficie estimée à 7 800 hectares. La deuxième phase a commencé en septembre dernier et s'est poursuivie au profit des terres concernées. La dotation initiale s'élevait à sept millions de mètres cubes. Une demande portant sur un volume supplémentaire de 2,5 millions de mètres cubes a ensuite été introduite pour répondre aux besoins d'irrigation constatés. Par ailleurs, les précipitations ont fourni près de 4,5 millions de mètres cubes en dehors de la dotation officielle. Ces eaux sont exploitées à partir du bassin du barrage de Fergoug. L'acheminement de l'eau vers les exploitations repose sur un réseau souterrain de 241 kilomètres, destiné à desservir les superficies agricoles du périmètre. La wilaya de Mascara compte trois périmètres irrigués. Celui de Ghriss couvre 1 180 hectares répartis entre Ghriss, Froha et Aïn Fekan. Il comprend deux stations de pompage et deux bassins de stockage d'une capacité totale de 20 000 mètres cubes. La dotation destinée à ce périmètre atteint environ 1,5 million de mètres cubes, pour une superficie irriguée de 960 hectares, susceptible d'être étendue à 6 000 hectares. Lors de la dernière tranche, plus de 90 agriculteurs ont bénéficié de l'irrigation sur 280 hectares. Les cultures pratiquées dans cette zone comprennent les légumes, les arbres fruitiers, les céréales et la pomme de terre. Le périmètre de Kachout s'étend, pour sa part, sur près de 500 hectares et regroupe 22 agriculteurs. La superficie irriguée y a atteint 122 hectares l'année dernière, avec une production axée sur les céréales et la pomme de terre. L'extension des superficies irriguées dans la wilaya de Mascara reste ainsi liée à la disponibilité des ressources hydriques, une partie des volumes supplémentaires provenant des précipitations.

CADRE DE VIE

La collecte des déchets au cœur des opérations de propreté

I. Yacine

Le traitement des points noirs, la collecte régulière des déchets ménagers et solides, ainsi que l'élimination des herbes sèches figurent parmi les principales opérations de propreté prévues dans la wilaya de Mascara. Les interventions portent également sur le curage des avaloirs et le nettoyage des abords des routes, avec pour objectif d'améliorer le cadre urbain et de prévenir les risques d'inondation durant l'automne. Les opérations doivent concerner les différentes communes, en accordant une attention particulière aux sites où les déchets s'accumulent. Au-delà de leur enlèvement, les interventions visent à éviter la réapparition de ces points noirs. Cette démarche implique de s'intéresser aux causes de leur formation, tout en renforçant les opérations de collecte et d'évacuation. La régularité du ramassage des déchets ménagers et solides constitue un autre volet important du dispositif. Elle repose sur des interventions quotidiennes et un suivi sur le terrain. La disponibilité des conteneurs, leur entretien et leur répartition en fonction des besoins des quartiers et des agglomérations font également partie des mesures prévues. La mobilisation des moyens humains et matériels doit permettre d'assurer la continuité du service. Les travaux concernent aussi les quartiers résidentiels, les routes, les places publiques, les entrées des villes ainsi que les abords des établissements et des équipements publics. Les espaces urbains et périurbains sont également concernés par les opérations de désherbage, notamment le long des trottoirs,



des chaussées et dans les espaces exposés à la prolifération des herbes indésirables. Une attention particulière est accordée aux herbes sèches, en raison des risques environnementaux qu'elles peuvent présenter et de leur contribution possible à la propagation des incendies. Leur enlèvement doit s'inscrire dans des campagnes régulières, parallèlement aux opérations de balayage et de nettoyage des espaces publics. Le programme comprend par ailleurs le curage des avaloirs et l'enlèvement des amas de terre sur les accotements. Ces interventions préventives visent à limiter les risques

d'inondation pendant la saison automnale, en portant une attention particulière aux ouvrages d'évacuation des eaux et aux abords des routes concernés. La mise en œuvre de ces opérations dépend également de la disponibilité des équipements, de leur entretien et de l'utilisation des moyens mobilisés. Le suivi prévoit également l'évaluation des interventions, le contrôle de la régularité de la collecte et le recensement des insuffisances constatées dans les communes, à travers des rapports périodiques sur la situation du terrain et l'avancement des travaux.

SAÏDA

Les céréaliers sensibilisés avant les semailles



B.Y

La Direction des services agricoles (DSA) de Saïda a organisé, mardi, une journée de sensibilisation et d'orientation au profit des agriculteurs et producteurs de céréales. La rencontre s'est tenue à la subdivision agricole de la commune de Sidi-Boubekur, en prélude à la campagne travaux-semailles de la saison 2026-2027. Elle a réuni plusieurs spécialistes du secteur agricole, aux côtés d'un groupe d'agriculteurs et de producteurs de céréales de la région.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la campagne labours-semailles, un rendez-vous stratégique pour la filière céréalière, considérée comme un pilier de la sécurité alimentaire nationale. L'objectif affiché par la DSA est d'accompagner techniquement les exploitants, de les sensibiliser aux bonnes pratiques agricoles et de contribuer à la réussite de cette campagne. Les participants ont bénéficié d'explications et d'orientations techniques portant sur l'itinéraire technique de la cam-

pagne labours-semailles. Les spécialistes ont insisté sur l'importance du respect des différentes étapes de préparation des sols, une condition essentielle pour garantir une bonne levée des cultures et optimiser les rendements. La fertilisation a également occupé une place centrale dans les interventions. Les agriculteurs ont été appelés à adopter une fertilisation raisonnée et équilibrée, adaptée aux besoins spécifiques des cultures et aux résultats des analyses des sols. Cette approche permet d'éviter les excès d'intrants, de réduire les coûts de production et de préserver l'équilibre des sols. Les initiateurs de cette rencontre ont souligné l'importance de la rotation des cultures. Cette pratique agronomique permet de préserver la fertilité des sols, d'améliorer les rendements agricoles et de limiter la propagation des maladies et des mauvaises herbes. Elle constitue également un moyen de réduire la dépendance aux produits phytosanitaires et de garantir la durabilité des exploitations céréalières sur le long terme.

Le programme « R'fig » et l'assurance des récoltes mis en avant

Le rôle du programme « R'fig » a été mis en avant par les intervenants. Ce dispositif national vise à accompagner les agriculteurs et à leur fournir des conseils techniques personnalisés, en rapprochant l'administration des exploitants et en diffusant les bonnes pratiques au plus près du terrain. L'importance de l'assurance des récoltes a également été soulignée. Elle permet de protéger les agriculteurs contre les différents risques climatiques et sanitaires susceptibles d'affecter leur production, et de sécuriser leur activité face aux aléas. La rencontre a également porté sur les moyens de renforcer la protection phytosanitaire, à travers le suivi de l'état sanitaire des cultures et la prévention contre les ravageurs et les maladies agricoles. L'accent a été mis sur l'importance d'utiliser des semences et des engrais adaptés, tout en respectant scrupuleusement les normes techniques recommandées. Dans ce contexte, les agriculteurs ont été appelés à respecter l'itinéraire technique préconisé et le calendrier des travaux agricoles. Ils ont également été invités à rationaliser l'utilisation des engrais et des intrants agricoles, ainsi qu'à tirer profit des services de vulgarisation et d'accompagnement proposés par les différents organismes concernés par la filière céréalière. L'organisation de cette journée s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la DSA pour assurer l'accompagnement technique des agriculteurs et les sensibiliser aux bonnes pratiques agricoles. L'objectif est de soutenir la production, d'améliorer les rendements de la filière céréalière et de contribuer à la réussite de la campagne travaux-semailles pour la saison agricole 2026-2027. Ce type de rencontre illustre la volonté des pouvoirs publics de renforcer le lien entre les services techniques et le monde agricole, en misant sur la formation, la sensibilisation et l'échange d'expériences pour relever les défis de la sécurité alimentaire.

SIDI BEL-ABBÈS

Lancement de l'année scolaire des classes coraniques

R.M

Le coup d'envoi de l'année scolaire 2026-2027 pour les classes d'enseignement coranique destinées aux enfants du préscolaire a été donné, mardi, à travers plusieurs mosquées de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, selon la Direction des Affaires religieuses et des Wakfs.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le directeur de wilaya, Si Tayeb El Habib, à la mosquée « Mouadh Ibn Djabal » du chef-lieu, en présence de cadres du secteur. Le responsable s'est enquis de l'état de préparation des classes pour l'accueil des enfants.

M. El Habib a précisé que ses services ont veillé à réunir toutes les conditions matérielles et pédagogiques nécessaires, saluant l'engouement croissant pour ces classes.

Selon lui, le programme d'enseignement coranique préscolaire « constitue un pilier fondamental pour consolider l'identité nationale et les valeurs spirituelles, inculquer aux enfants les rudiments de la lecture et de l'écriture, ainsi que la mémorisation des versets du Saint Coran », en plus de les préparer psychologiquement et pédagogiquement à l'école primaire.

Le directeur a salué les efforts des chouyoukh et des enseignants du Coran, les appelant à « poursuivre l'accompagnement pédagogique de qualité et à utiliser les moyens didactiques modernes susceptibles de faire aimer le Saint Coran et la langue arabe aux jeunes enfants ».

Pour cette rentrée, la direction a mobilisé un large réseau de classes coraniques rattachées aux mosquées à travers les communes de la wilaya, afin d'absorber le nombre croissant d'inscrits.

CHLEF

37 enfants blessés dans le renversement d'un bus à Beni Haoua

B.H

Trente-sept enfants ont été blessés, mardi, dans un accident de la route survenu dans la commune de Beni Haoua, dans la wilaya de Chlef. Un bus a dérapé avant de se renverser sur la route

de Souamer, selon la Direction locale de la protection civile. Les secours sont intervenus vers 7 h 30 du matin. Les premiers soins ont été administrés aux blessés sur place, avant leur évacuation vers les services hospitaliers de la commune.



RELIZANE

7 nouvelles classes intégrées pour les enfants à besoins spécifiques



H.N

Sept nouvelles classes intégrées destinées aux enfants à besoins spécifiques seront prochainement créées dans la wilaya de Relizane, a annoncé mardi le directeur de l'Action sociale et de la Solidarité (DASS), M. Kaïs Merrouche.

Ces classes seront ouvertes dans des écoles primaires au titre de l'année scolaire 2026-2027.

Elles accueilleront des enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme, des déficiences auditives ou visuelles, des déficiences mentales lé-

gères, ainsi que des enfants atteints de trisomie 21.

Elles seront réparties entre les communes de Zemmoura, Oued-Rhiou, Sidi M'hamed Benali et Relizane.

Avec ces ouvertures, le nombre total de classes intégrées dans la wilaya atteindra 41 : 36 au cycle primaire, quatre au cycle moyen et une au secondaire.

Ces classes prennent actuellement en charge plus de 290 enfants à travers la wilaya.

Par ailleurs, deux établissements spécialisés seront réalisés dans les communes de Bendaoud et de Reli-

zane.

Pour la rentrée 2026-2027, le secteur de l'Action sociale a accueilli 1 138 élèves à besoins spécifiques, répartis dans 12 centres psychopédagogiques.

Leur encadrement est assuré par 233 employés, dont des enseignants, des éducateurs, des psychologues cliniciens, des psychopédagogues et des spécialistes de l'orthophonie.

Cette initiative s'inscrit dans la politique du ministère de la Solidarité nationale visant à garantir l'égalité des chances et l'intégration scolaire de ces enfants.

FORMATION AUX MÉTIERS DE LA PRESSE

L'IA et la maîtrise de la langue au cœur des priorités

H. Nassira

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a présidé, mardi, l'ouverture d'une journée de formation destinée aux journalistes, consacrée à la maîtrise de la langue et à l'utilisation de l'intelligence artificielle. Organisée par son département en collaboration avec le Haut Conseil de la Langue Arabe, cette rencontre vise à renforcer les compétences des professionnels des médias et à promouvoir la qualité des productions journalistiques. Placée sous le slogan « Investir dans une presse professionnelle », cette initiative a réuni des journalistes de la presse écrite, électronique et audiovisuelle. Elle s'inscrit dans le cadre du partenariat conclu entre les deux institutions le 3 novembre 2025. À cette occasion, Mohamed Bouslimani a salué la coopération avec le Haut Conseil de la Langue Arabe,

présidé par le professeur Salah Belaïd, soulignant l'importance de traduire ce partenariat en actions concrètes au profit de la famille médiatique. Le ministre a rappelé que la formation constitue un levier essentiel pour améliorer les pratiques professionnelles et accompagner le développement du secteur. Il a également mis en avant la nécessité de garantir aux journalistes des conditions d'exercice fondées sur la liberté et la responsabilité, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur du soutien et de la professionnalisation des médias. Évoquant les actions engagées conjointement par les deux institutions, le ministre a cité l'organisation de sessions de formation, des travaux de traduction ainsi qu'un projet d'élaboration d'un dictionnaire trilingue des termes de l'information et de la communication en arabe, en français et en an-

glais. Face aux mutations technologiques, Mohamed Bouslimani a également appelé les entreprises privées à investir davantage dans la formation de leurs ressources humaines, notamment les responsables de la communication institutionnelle, afin de leur permettre de s'adapter à l'essor de l'intelligence artificielle et à ses applications dans les différents secteurs d'activité. Pour le ministre, le renforcement des compétences linguistiques et la maîtrise des nouveaux outils technologiques sont indispensables à l'amélioration de la couverture médiatique des événements et des prochaines échéances, notamment les élections locales prévues en novembre. Il a enfin plaidé pour une amélioration continue des pratiques journalistiques, à même d'accompagner les ambitions de développement du pays et de permettre au secteur de relever les défis liés à l'évolution rapide des technologies.

BOUSLIMANI

« L'IA ne remplace pas le journaliste »

H. N

L'intelligence artificielle gagne du terrain dans les rédactions, mais elle ne saurait se substituer au regard critique du journaliste ni à sa responsabilité dans la vérification de l'information. C'est le message défendu, mardi, par le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, lors d'une journée de formation organisée au siège de son département, en collaboration avec Haut Conseil de la Langue Arabe, autour de la maîtrise de la langue et de l'utilisation de l'intelligence artificielle. Pour le ministre, l'évolution rapide des technologies impose aux professionnels des médias de renforcer leurs compétences linguistiques, scientifiques et techniques afin de s'adapter aux nouvelles exigences du métier. Cette adaptation ne doit toutefois pas se faire au détriment des règles déontologiques qui fondent la pratique journalistique. Mohamed Bouslimani a insisté sur les limites de l'intelligence artificielle, estimant que, malgré les avancées enregistrées dans le développement de ses applications et de ses algorithmes, celle-ci ne peut pleinement intégrer les exigences éthiques propres à la profession. La vérification des sources, le recoupement des informations et la fiabilité des contenus diffusés demeurent ainsi de la responsabilité du journaliste, qui reste le premier garant du message médiatique publié. Dans un environnement marqué par de profondes mutations

numériques, le ministre a également plaidé pour le renforcement de la formation continue, devenue indispensable pour permettre aux journalistes de maîtriser les nouveaux outils tout en développant leur esprit critique. La capacité à distinguer les informations avérées des contenus trompeurs constitue, à cet égard, un enjeu majeur pour l'exercice du métier. Le département de la Communication s'emploie, dans cette optique, à diversifier les programmes de formation en Algérie et à l'étranger au profit des professionnels des médias publics et privés. Ces dispositifs visent à actualiser leurs connaissances, à développer leurs compétences et à accompagner les transformations qui affectent les pratiques journalistiques. Au-delà de l'amélioration des performances professionnelles, le renforcement des compétences doit contribuer à promouvoir une information fiable et à consolider le rôle des médias dans la lutte contre les fausses nouvelles et la désinformation. Le ministre a notamment attiré l'attention sur les contenus susceptibles de porter atteinte à la stabilité des États, à la cohésion sociale et d'influencer l'opinion publique, particulièrement celle des jeunes. À travers cette démarche, Mohamed Bouslimani rappelle que, si l'intelligence artificielle peut assister le journaliste dans la production de contenus, elle ne le décharge ni de son devoir de vérification ni de sa responsabilité éditoriale. La technologie peut évoluer, mais l'exigence de rigueur demeure au cœur du métier.

LANGUE ARABE ET TRANSITION NUMÉRIQUE

Le HCLH mise sur la formation des journalistes

H. N

Le Haut Conseil de la Langue Arabe entend renforcer les compétences rédactionnelles des journalistes face aux mutations numériques. Son président, le professeur Salah Belaïd, a annoncé, mardi, la poursuite du développement d'outils linguistiques, notamment le programme « Hadawi », destiné à promouvoir la maîtrise de la langue arabe dans les médias. Intervenant lors d'une journée de formation consacrée à la maîtrise de la langue et à l'utilisation de l'intelligence artificielle, Salah Belaïd a souligné que l'essor des plateformes numériques et des réseaux sociaux impose aux professionnels de l'information de concilier rapidité, précision et rigueur linguistique. Le journaliste doit être « rapide sans précipitation, concis sans omission et clair sans simplification excessive », a-t-il rappelé. Pour le président du HCLA, la formation linguistique ne doit pas se limiter à corriger les erreurs courantes. Elle doit permettre aux journalistes d'affiner leur style, de structurer leurs textes et d'adapter leur expression au support médiatique et au public ciblé. La qualité de la langue demeure, à cet égard, un facteur essentiel de crédibilité et d'impact du message journalistique. Abordant l'intelligence artificielle, il a relevé les possibilités offertes par ces outils en

matière de traduction, de transcription audio, de résumé et de production de contenus. Leur utilisation exige toutefois discernement et vigilance : la vérification des informations, la compréhension du contexte et la relecture humaine restent indispensables avant toute publication. Salah Belaïd a également mis en avant la coopération entre le Conseil supérieur de la langue arabe et le ministère de la Communication, fondée sur la complémentarité entre expertise linguistique et pratique professionnelle, afin d'accompagner les journalistes dans l'évolution de leur métier. Dans le cadre de la transition numérique, le HCLA a par ailleurs constitué un corpus de onze ouvrages, mis gratuitement à la disposition des professionnels des médias pour enrichir leurs connaissances et améliorer leurs pratiques rédactionnelles, tout en réduisant le recours aux supports papier. Le responsable a appelé les journalistes à exploiter davantage les ressources de la langue arabe et à choisir des registres d'expression adaptés à la nature du contenu et au public. Il a enfin annoncé la préparation de nouvelles initiatives visant à étendre l'utilisation de l'arabe dans les domaines scientifiques spécialisés, notamment la médecine. À travers ces actions, le HCLA entend consolider la place de la langue arabe dans les espaces médiatique et numérique et faire de sa maîtrise un levier essentiel de professionnalisation de la presse.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET MÉTIERS DE LA PRESSE

Le journaliste reste le seul maître de l'information

H. N

L'intelligence artificielle s'impose progressivement dans les rédactions, facilitant la recherche documentaire, la traduction, la transcription et la correction des textes. Son utilisation exige toutefois rigueur, vigilance et respect de la déontologie. C'est le principal enseignement de la journée de formation consacrée à « La maîtrise de la langue et l'utilisation de l'intelligence artificielle », organisée mardi par le ministère de la Communication, en collaboration avec le Haut Conseil de la Langue Arabe.

Les intervenants ont souligné que l'intégration de ces technologies doit s'accompagner d'une supervision humaine permanente, de la recherche de l'information jusqu'à sa publication. Le journaliste demeure responsable de la fiabilité des faits, de la précision du vocabulaire et de la qualité rédactionnelle.

Vers le « journaliste augmenté »

Dans une communication intitulée « Intelligence artificielle et journalisme : éthique, pratiques et souveraineté numérique », Samir Azzoug, rédacteur en chef adjoint de la cellule de veille médiatique et stratégique de l'APS, a présenté les mutations induites par l'IA générative dans les rédactions. Selon les données exposées, 87 % des responsables de médias interrogés ont constaté des changements organisationnels liés à ces technologies, tandis que 76,4 % s'inquiètent des erreurs, des informations fictives et des risques de déformation des faits. La traduction multilingue et la transcription automatique figurent parmi les usages les plus répandus, avec 65 % des applications citées, contre 75 % pour la conversion de textes en contenus audio. Pour le conférencier, l'IA favorise l'émergence du « journaliste augmenté », capable de gagner en efficacité sans renoncer à sa mission fondamentale : garantir la crédibilité de l'information.

Quatre contrôles avant publication

Samir Azzoug a également alerté sur les « hallucinations » algorithmiques, les biais culturels et linguistiques ainsi que les risques de fuite de données sensibles, notamment celles concernant les sources journalistiques. Il recommande quatre vérifications systématiques avant toute publication : contrôler la source originale, signaler le recours à l'IA, examiner les éventuels biais et soumettre le contenu à une relecture humaine. De son côté, Yacine Bouras, enseignant à l'Université Mohamed Boudiaf de M'sila, a présenté des outils numériques dédiés à la recherche, à la correction linguistique et à l'amélioration des textes, notamment dans le cadre du programme « Hadawi » du Haut Conseil de la Langue Arabe. Les deux intervenants ont défendu une même approche : mettre l'intelligence artificielle au service de la qualité journalistique, sans jamais lui déléguer la vérification des faits ni la responsabilité éditoriale.



COOPÉRATION

Le président Tebboune reçoit le ministre de la Défense du Niger



R. N

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, le ministre d'Etat, ministre de la Défense nationale de la République du Niger, le Général d'Armée Salifou Modi, et la délégation l'accompagnant.

L'audience s'est déroulée en présence du Général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, de M. Bahim Merad, ministre d'Etat, chargé de l'Inspection générale des services de l'Etat et des Collectivités locales, avant sa nomination ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, ainsi que M. Ahmed Attaf, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Le ministre nigérien reçu par le Général d'Armée Chanegriha

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu, mardi au siège de l'Etat-major de l'ANP, le ministre d'Etat, ministre de la Défense nationale de la République du Niger, paie frère, le Général d'Armée Salifou Modi, indique un communiqué du minis-

tere de la Défense nationale (MDN).

"Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a reçu en audience, ce mardi 13 octobre 2026, au siège de l'Etat-major de l'ANP, le Général d'Armée Salifou Modi, ministre d'Etat, ministre de la Défense nationale de la République du Niger frère", précise la même source.

La cérémonie d'accueil a été entamée par le salut des drapeaux nationaux et la remise des honneurs militaires au Général d'Armée Salifou Modi, par une formation militaire, représentant les différentes Forces de l'ANP. Ont pris part à cette rencontre, le Commandant des Forces terrestres, le Commandant des Forces aériennes, le Commandant de la Gendarmerie nationale, le Directeur de cabinet auprès du ministère de la Défense nationale, les Chefs de départements, les directeurs centraux du MDN et de l'Etat-major de l'ANP, ainsi que les membres de la délégation nigérienne.

Lors de cette audience, les deux parties ont examiné "l'état de la coopération militaire bilatérale et échangé les points de vue sur les questions d'intérêt commun".

A cette occasion, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a prononcé une allocution dans laquelle "il a souhaité la bienvenue au ministre nigérien de la Défense, ainsi qu'à la délégation accompagnatrice", tout en soulignant que "les relations entre l'Algérie et le Niger ne datent pas d'aujourd'hui, mais sont profondément en-

racinées à travers les liens de fraternité, de solidarité sincère et de bon voisinage, et qui se sont consolidées au fil des étapes marquant l'Histoire des deux pays", relève la même source. "Cette visite s'inscrit dans la dynamique renouvelée que connaît les relations algéro-nigériennes et traduite pleinement la volonté commune des dirigeants des deux pays de renforcer les mécanismes de coopération bilatérale, notamment dans les domaines de la défense et de la sécurité", at-il dit. "Les relations entre l'Algérie et le Niger ne datent pas d'aujourd'hui, elles reposent sur des liens historiques de fraternité, de solidarité sincère et de bon voisinage, consolidées au fil des étapes marquantes de l'Histoire des deux pays et confortés par une vision convergente de l'avenir de notre région et du destin de ses peuples", a-t-il poursuivi. Le Général d'Armée Saïd Chanegriha a également souligné que "cette visite importante s'inscrit dans le sillage de la visite historique effectuée en Algérie par le président Abdourahmane Tiani, les 15 et 16 février 2026, laquelle a constitué une étape charnière dans le développement des relations entre les deux pays". "Cette importante visite intervient dans le sillage de la visite historique effectuée en Algérie par le président Abdourahmane Tiani, les 15 et 16 février 2026, à l'invitation de son frère, M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, laquelle a constitué une étape décisive dans les relations entre les deux pays, marquant un tournant majeur et réaffirmant la ferme volonté des dirigeants des deux pays de hisser leurs relations. à des horizons plus larges et de relever les défis régionaux dans un esprit de solidarité renouvelée et de responsabilité partagée", a-t-il affirmé. Pour sa part, le Général d'Armée Salifou Modi a exprimé « sa satisfaction de se rendre en Algérie », faisant partie de « sa volonté constante d'œuvrer au renforcement des relations de coopération militaire entre les deux pays frères », tout en saluant « le niveau de coordination multidimensionnelle qui caractérise les relations entre les deux pays frères ». A l'issue, les deux parties ont échangé des cadeaux symboliques, avant la signature du livre d'or de l'Etat-major de l'ANP par le ministre de la Défense nationale nigérien, conclut le communiqué du MDN.

CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Sifi Ghrieb reçoit le ministre sénégalais des Affaires étrangères

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a reçu, mardi au Palais du Gouvernement, le ministre de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur de la République du Sénégal, pays frère, M. Cheikh Niang, qui effectue une visite de travail en Algérie dans le cadre de la tenue de la 6e session de la Grande commission mixte algéro-sénégalaise.

A cette occasion, les deux parties ont exprimé leur "grande satisfaction quant à la dynamique que connaissent les relations bilatérales, notamment à l'occasion de la tenue de la Grande commission mixte, qui traduit la volonté commune des deux pays de renforcer leurs relations fraternelles, conformément aux hautes orientations des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère, le président de la République du Sénégal, M. Bassirou Diomaye Faye, visant à hisser la coopération bilatérale vers des perspectives plus larges, à même de répondre aux aspirations des deux peuples frères, au service de leurs intérêts communs", indique un communiqué des services du Premier ministre.

Les deux parties ont également souligné "l'importance de la mise en œuvre sur le terrain des accords et programmes convenus, à travers l'adoption de mesures pratiques dans ce sens, la concrétisation des projets communs et l'intensification des échanges d'expertise et de la coordination entre les parties concernées dans les deux pays, notamment par l'activation des mécanismes de suivi et d'évaluation pour atteindre les objectifs escomptés", ajoute la même source.

Les deux parties ont, par ailleurs, échangé les vues sur les principales questions régionales et internationales d'intérêt commun, soulignant "l'importance du renforcement du partenariat africain et de la consolidation des valeurs de solidarité et de coopération entre les pays du continent, au service du processus d'intégration continentale et de la complémentarité économique africaine", conclut le communiqué.

DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

L'Algérie renforce sa position africaine

L'Algérie œuvre à consolider sa position en tant que puissance régionale active en Afrique, à travers l'élargissement de ses partenariats stratégiques et la mobilisation de ses capacités dans les domaines du numérique et de l'énergie afin de renforcer sa présence dans le continent, notamment au Sahel.

Les analyses publiées par des médias africains au cours du mois d'octobre reflètent les contours de cette orientation, dont l'architecture est dessinée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui met la position géographique de l'Algérie et son

expertise technique et énergétique au cœur d'une dynamique permettant d'approfondir l'interconnexion régionale, d'élargir la coopération avec les pays africains et de contribuer au développement des infrastructures et au transfert de connaissances, conférant ainsi aux partenariats continuentaux des dimensions économiques et de développement qui dépassent les cadres traditionnels des relations bilatérales.

Dans ce contexte, le journal "The African Tribune" a consacré une analyse à la liaison par fibre optique entre l'Algérie et le Niger, présentée comme un corridor stratégique susceptible d'élargir les options de connectivité inter-

nationale des pays du Sahel enclavés et de renforcer le rôle potentiel de l'Algérie en tant que porte d'entrée numérique régionale.

Le journal s'est intéressé aux dimensions économiques et géopolitiques du projet, soulignant que l'acheminement du trafic de données à travers les infrastructures algériennes pourrait conférer au pays un rôle accru dans l'interconnexion numérique entre l'Afrique du Nord et le Sahel.

De son côté, le site "Broadcast Media Africa" a consacré un rapport à l'importance de cette liaison dans la diversification des voies de connectivité internationale du Niger et le renforcement de la résilience des réseaux, souli-

gnant que la liaison entrée en service sur l'axe Agadez-Assamaka offre une voie supplémentaire vers les réseaux internationaux. Il a également évoqué les possibilités d'exploitation de cette connexion dans les services numériques, la diffusion audiovisuelle et la distribution de contenus, contribuant ainsi aux perspectives de développement des infrastructures numériques régionales. L'importance de cette orientation ne se limite pas à l'aspect technique, mais s'étend aux possibilités de développement des services électroniques et du commerce numérique, ainsi qu'au renforcement de l'interconnexion entre l'Afrique du Nord et le Sahel.

TEBBOUNE PROCÈDE À UN CHANGEMENT MINISTÉRIEL

Merad ministre de l'Intérieur et Sayoud ministre des Transports



R. N

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a nommé, mardi, M. Brahim Merad ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, et M. Saïd Sayoud, ministre des Transports, indique un communiqué de la Présidence de la République.

Les deux ministres ont d'excellents bilans qui sont très po-

sitifs notamment en matière d'application du programme du président Tebboune.

Ces nominations s'inscrivent dans le cadre des prérogatives constitutionnelles du président de la République, qui dispose du pouvoir de nommer les membres du gouvernement et de procéder à des remaniements selon les besoins de l'action publique.

Conformément à la Constitution, le chef de l'Etat veille à la continuité de l'Etat et à la

bonne marche des institutions, et peut à tout moment ajuster la composition de l'exécutif pour répondre aux exigences de gouvernance et aux priorités nationales.

La nomination de ministres d'Etat, un rang protocolaire élevé dans l'organigramme gouvernemental, témoigne de l'importance accordée aux secteurs concernés et de la volonté de renforcer la coordination interministérielle autour des grands chantiers du pays.

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales constitue un département stratégique, chargé de la sécurité intérieure, de l'administration

territoriale et de la gestion des collectivités locales.

Il joue un rôle central dans la mise en œuvre des politiques publiques au niveau local et dans le maintien de la cohésion nationale.

Quant au ministère des Transports, il supervise un secteur vital pour l'économie et le quotidien des citoyens : transport routier, ferroviaire, maritime et aérien, infrastructures de mobilité et développement des réseaux logistiques.

Ces deux portefeuilles sont donc au cœur des priorités de l'Etat en matière de sécurité, de développement territorial et de modernisation des services publics.

NOMMÉ PAR LE CHEF DE L'ÉTAT Lounès Magramane, directeur de Cabinet de la Présidence

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a nommé, mardi, M. Lounès Magramane, directeur de Cabinet de la Présidence de la République.

ELECTIONS LOCALES

Les préparatifs logistiques s'intensifient

Les préparatifs logistiques des élections locales prévues le 28 novembre prochain se dérouleront à travers la tenue de réunions de coordination dans les différentes wilayas du pays, indique mardi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

"Conformément aux dispositions de l'ordonnance 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, notamment celles de l'article 7 relatif aux préparatifs logistiques et matériels de l'opération électorale, et en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités

locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, visant à mobiliser l'ensemble des moyens matériels et logistiques nécessaires pour garantir la disponibilité des structures et des locaux concernés, les préparatifs logistiques des élections locales prévues le 28 novembre 2026 se dérouleront à travers des réunions de coordination dans les différentes wilayas, en vue de définir les premières dispositions organisationnelles et de recenser les besoins nécessaires à cette échéance électorale", précise le communiqué.

Dans ce cadre, ces réunions portent principalement sur "la coordination entre les différents services concernés et le re-

censement des besoins liés à l'aménagement des locaux prévus aux coordinateurs des délégations de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), ainsi que sur la détermination des moyens et équipements nécessaires et la préparation des différentes mesures opérationnelles et afférentes", ajoute la même source.

Ces réunions s'inscrivent dans le cadre des "préparatifs logistiques visant à renforcer la coordination entre les différents intervenants, à garantir la disponibilité des moyens matériels et logistiques et à finaliser les dispositions nécessaires dans les délais impartis", selon la même source.

BÉCHAR

Saisie de psychotropes par les Douanes

La brigade régionale de lutte contre la contrebande et les stupéfiants des Douanes à Bechar, en coordination avec des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), a saisi 218.985 comprimés de psychotropes, ont indiqué les services des Douanes algériennes.

Cette opération a également permis la saisie d'un véhicule utilitaire et l'arrestation de trois contrevenants, qui ont été présentées devant les autorités judiciaires compétentes, selon la même source.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par les Douanes algériennes, en coordination avec les différents organismes concernés, pour lutter contre la contrebande et le trafic illicite de substances psychotropes et protéger la santé publique.

SALON DE L'ARTISANAT EN ITALIE

Des artisans algériens participeront du 5 au 13 décembre

L'Algérie fera partie de la 31^e édition du Salon international de l'artisanat "Artigiano in Fiera", prévu du 5 au 13 décembre 2026 à Milan (Italie), indique un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Ce salon figure parmi les manifestations internationales offrant aux artisans et aux entreprises la possibilité d'exposer leurs produits, d'en assurer la promotion et de les commercialiser directement auprès du public, tout en élargissant leur réseau de clients et en renforçant les opportunités de développement de leur activité commerciale tout au long de

l'année, précise-t-on de même source. Le salon constitue également un espace de découverte du patrimoine artisanal et culturel des différents pays participants, à travers la valorisation des spécificités de leurs produits et du savoir-faire de leurs artisans, ainsi que de leurs atouts culturels et touristiques et de leurs traditions culinaires, ajoute le communiqué.

Le ministère invite l'ensemble des artisans et des opérateurs économiques algériens souhaitant prendre part à cette manifestation à s'inscrire via le lien suivant : https://www.mcepe.gov.dz/foire_Artigiano.

EDITO

Transition numérique : L'équation gagnante de l'Algérie

Wassila. B

Un cap historique est franchi. En passant de 53 000 abonnements à la fibre optique en juin 2020 à plus de 4 millions début octobre 2026, l'Algérie vient de démontrer qu'une transformation numérique de grande ampleur n'est pas une utopie, mais une réalité mesurable. Ce bond spectaculaire, salué par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, témoigne d'une volonté politique affirmée et d'une exécution rigoureuse sur le terrain. Là où beaucoup de nations peinent à généraliser le très haut débit, l'Algérie a su tracer sa route avec détermination, faisant de la modernisation des réseaux fixes un véritable projet de société.

La dynamique s'accélère et se consolide. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : d'environ 1,08 million d'abonnements fin 2023, le parc FTTH est passé à 1,7 million fin 2024, puis à 2,6 millions en décembre 2025. Au cours des seuls neuf premiers mois de 2026, 1,4 million de foyers supplémentaires ont été raccordés. Cette progression fulgurante n'est pas le fruit du hasard : elle résulte d'une stratégie cohérente de déploiement, d'un investissement soutenu et d'une mobilisation sans précédent des acteurs du secteur. Avec l'objectif de dépasser 4,4 millions d'abonnements avant la fin de l'année et 300 000 raccordements supplémentaires au premier trimestre 2027, l'Algérie ne se contente pas de suivre le rythme mondial : elle l'accélère.

La fibre devient le socle du haut débit national. Au troisième trimestre 2025, avec 2,56 millions d'abonnements, la fibre optique s'est imposée comme la première technologie individuelle du marché, devançant l'ADSL et la 4G LTE fixe. Cette bascule technologique marque la transition progressive d'un réseau cuivre vieillissant vers une infrastructure d'avenir, capable de répondre aux besoins croissants des services publics numériques, de l'enseignement en ligne et des services cloud. Mieux encore, cette expansion s'accompagne d'une baisse de 76 % du tarif mensuel d'une offre d'au moins 100 Mbit/s, rendant le haut débit réellement accessible aux ménages et aux entreprises. C'est là toute la dimension sociale de cette révolution : le numérique ne doit pas être un privilège, mais un droit ouvert à tous.

Une étape décisive, mais le chemin continue. Le franchissement du seuil des 4 millions d'abonnements marque un changement d'échelle indéniable pour l'Algérie. Il convient de saluer cet exploit, fruit d'une vision claire et d'une constance dans l'action. Pour autant, la prochaine étape : achever la migration du cuivre vers la fibre et développer les capacités de raccordement international, exigera la même rigueur et la même détermination. La qualité effective des connexions, la couverture des zones enclavées et la poursuite de la baisse des prix seront les véritables indicateurs de réussite. L'Algérie a posé les fondations d'une nation connectée ; il lui reste à en faire un levier durable de développement économique et d'inclusion sociale. Le cap est fixé, la dynamique est lancée : l'avenir numérique du pays s'écrit dès aujourd'hui.

MOBILISATION DES LYCÉENS EN FRANCE

La plupart des universités bloquées ou fermées



La plupart des universités étaient bloquées ou fermées mardi en France dans le cadre de la nouvelle journée nationale du mouvement lycéen et étudiant, selon un syndicat étudiant.

"90% des facs sont bloquées ou fermées en ce 13 octobre", a indiqué, dans

un message à la presse, l'organisation Union étudiante.

"A Paris, un cortège doit s'élancer à 14H00 de la Place d'Italie jusqu'aux Invalides, non loin de Matignon et du ministère de l'Education, à l'appel des principales organisations de jeunesse, qui demandent depuis plusieurs jours à être

reçues par le Premier ministre", a précisé la même source. La France fait face depuis, le 17 septembre dernier, à un mouvement de protestations des lycéens réclamant de meilleures conditions d'apprentissage, une rénovation du bâti et la suppression de la sélection par la plateforme d'orientation Parcoursup.

La mobilisation des lycéens intervient à un peu plus de six mois de l'élection présidentielle, dans un contexte social et politique tendu, marqué notamment par la hausse des prix et les débats autour de mesures d'économies budgétaires, dont certaines concernent directement les jeunes, comme les aides au logement.

Sur fond d'inquiétudes croissantes au sein de l'opinion publique locale, la France s'enfonce dans une grave crise économique et sociale, marquée par une dégradation des finances publiques et de profondes divergences politiques, faisant même redouter le retour du mouvement des "Gilets jaunes".

PAIX ET SÉCURITÉ INTERNATIONALES

Les Émirats arabes unis représentent une menace

Les Emirats arabes unis constituent désormais une menace pour la paix et la sécurité internationales, au regard des accusations de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme, de recours à des mercenaires et de transferts illicites d'or africain qui pèsent sur ce "micro-Etat", a affirmé le spécialiste des questions géopolitiques et migratoires, Hassen Kacimi.

"Ce micro-Etat constitue maintenant une menace pour la paix et la sécurité" au plan international, a déclaré, à l'APS, M. Kacimi, estimant que les manœuvres des Emirats dans plusieurs régions du monde, relevées dans plusieurs documents et confirmées par des enquêtes internationales, "nécessitent une prise en charge par les instances judiciaires internationales".

"Partout où il y a le désordre, le chaos, où il y a des guerres et des conflits, vous avez sûr derrière cela la trace de cet Etat

criminel qui finance bien toutes ces activités subversives", at-il soutenu.

Evoquant les conflits en Afrique et au Moyen-Orient, l'analyste a relevé le soutien des Emirats à plusieurs groupes armés, notamment les Forces de soutien rapide (FSR) au Soudan, en conflit depuis avril 2023 avec l'armée soudanaise, ainsi que le rôle d'Abou Dhabi dans la déstabilisation de la Libye et son implication dans le conflit au Yémen, où le pays cherche, selon lui, à "faire main basse sur le détroit de Bab-el-Mandeb", passage maritime stratégique pour le commerce international. Les Emirats "jouent aussi un rôle majeur dans le blanchiment de capitaux issus d'activités illicites et la capitale de ce pays est devenue pratiquement le sanctuaire de la criminalité transnationale", note M. Kacimi, citant, entre autres, des circuits bancaires et financiers serviteur à "recycler des revenus illégaux". Quant à l'implication d'Abou

Dhabi dans les transferts illicites d'or africain vers les Emirats, l'analyste a avancé un montant de 35 milliards de dollars. Ces transferts, at-il notamment, « illustrent l'ampleur des activités économiques illicites menées par les Emirats sur le continent africain et dans le Sahel », faisant état d'informations authentiques et crédibles qui confirment ces faits. L'expert a, par ailleurs, évoqué le recours des Emirats au logiciel espion Pegasus (fabriqué par une entreprise sioniste) pour espionner des personnalités européennes, américaines et africaines, établissant ces pratiques comme "une menace supplémentaire pour la sécurité internationale". "Il va falloir absolument que les activités de cet Etat subversif et terroriste puissent être soumises à la Cour pénale internationale (CPI)", car les Emirats "sont coupables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité" notamment au Soudan et en Libye", at-il soutenu.

SOMALIE

Le CICR met en garde contre des risques d'inondations majeures

Des millions d'habitants de la Somalie pourraient être frappés par des inondations de grande ampleur provoquées par le phénomène climatique El Nino, risquant d'engendrer de fortes précipitations entre octobre et décembre prochain, a averti mardi le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dans un communiqué.

Ainsi, la menace la plus importante est située par les spécialistes le long des fleuves Shabelle et Djouba où la rupture des digues menace de submerger des villages entiers. "Les pluies imminentes risquent de se détériorer encore davantage les conditions de vie déjà précaires des 3,3 millions de personnes déplacées qui ont trouvé refuge dans des camps de fortune", a indiqué le CICR dans un communiqué. Selon l'analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), 5,4 millions de personnes en Somalie seront confrontées aux niveaux d'insécurité alimentaire de phase Crise ou pire entre octobre et décembre 2026, le nombre étant de 5,1 millions entre juillet et septembre. "La bonne nouvelle, c'est que nous sommes mieux préparés et disposons de meilleures données qu'en 2023", a déclaré Antoine Grand, chef de la délégation du CICR en Somalie. Et "la mauvaise, c'est que les fonds attribués à l'aide et les capacités humanitaires en général ont fortement diminué", at-il déploré. En commun avec le Croissant-Rouge de Somalie, le CICR a déjà commencé à se préparer au risque d'inondations, notamment en renforçant les berges des fleuves, en faisant des réserves d'articles essentiels et en fournissant du matériel médical et des vivres aux structures de santé, souligne encore le communiqué. En 2023, les inondations en Somalie ont touché environ 2 millions de personnes, alors que plus de 500.000 habitants ont dû quitter leur foyer.

MALAISIE

Nouvelle suspension de vols en raison de la pollution

La compagnie aérienne malaisienne Firefly a prolongé jusqu'à mercredi l'annulation de ses vols entre Kuala Lumpur et Singapour, en raison de la qualité de l'air qui s'est fortement dégradée à la suite de la fumée des incendies en Indonésie voisine.

Dans un communiqué publié mardi, Firefly a qualifié de "mesure de sécurité proactive" la prolongation de la suspension des vols, entamée samedi, entre l'aéroport Sultan Abdul Aziz Shah de Kuala Lumpur et l'aéroport Seletar à Singapour. Tôt mardi, Singapour figurait parmi les deux grandes villes les plus polluées au monde selon IQAir, un organisme suisse de surveillance de la qualité de l'air. L'indice de la qualité de l'air a atteint "193" mardi dans la cité-Etat, un niveau "nocif" pour la santé. Au-delà de 300, le niveau de qualité de l'air est considéré comme "dangereux". A Singapour, les autorités ont activé des dispositifs permettant aux habitants de bénéficier de soins à des prix abordables pour des problèmes de santé liés à la fumée toxique. Ce dispositif avait été activé pour la dernière fois en 2015, déjà en raison de la fumée toxique issue d'incendies en Indonésie. Selon les experts, les incendies en Indonésie sont attisés par un phénomène météorologique El Nino d'une intensité exceptionnelle, provoquant les pires niveaux de pollution enregistrés depuis des années.

SUÈDE

Vote décisif jeudi au Parlement pour Andersson

Le président du Parlement de Suède a décidé mardi de soumettre la cheffe des sociaux-démocrates Magdalena Andersson à un vote cette semaine devant la chambre pour déterminer si elle peut devenir Première ministre, ont rapporté des médias locaux.

"Le vote concernant Mme Andersson aura lieu jeudi", ont précisé les mêmes sources. Un mois après des élections législatives remportées d'un cheveu par la gauche, la situation politique est bloquée dans le pays scandinave,



aucun des blocs n'étant jusqu'à présent parvenu à former un gouvernement.

Dans une déclaration mardi aux médias, Mme An-

dersson a déclaré que les conditions n'étaient pas "réunies" pour former un gouvernement en Suède.

"Des progrès ont été réali-

sés (dans les discussions menées avec les autres partis, ndlr),

mais en même temps, les conditions nécessaires à la formation d'un gouvernement" ne sont "pas réunies", a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse.

Mme Andersson, chargé par le Parlement, a déjà échoué fin septembre dans sa première tentative de faire coexister au sein d'une même alliance les centristes et la gauche radicale, deux formations très éloignées l'une de l'autre.

CHAMPIONNATS DU MONDE DE KARATÉ-DO

L'Algérie engagée avec 26 athlètes



La sélection algérienne de karaté-do a rejoint la ville de Bielsko-Biala, en Pologne, pour prendre part à la 14e édition des Championnats du monde des jeunes, réservés aux catégories cadets, juniors et moins de 21 ans (U21), prévus du 14 au 18 octobre, a indiqué mardi la Fédération algérienne de karaté-do (FAK). L'Algérie sera représentée à cette compétition internationale par une délégation de 26 athlètes, garçons et filles, engagés dans les épreuves de kata et de kumité. Les représentants nationaux tenteront de réaliser de bonnes performances face aux meilleurs karatékas de la scène mondiale. Avant leur départ pour la Pologne, les membres de la délégation algérienne ont reçu les encouragements du président de la Fédération algérienne de karaté-do, Réda Benkeddour, ainsi que des responsables de l'instance fédérale. À cette occasion, les dirigeants ont souhaité plein succès aux athlètes, tout en soulignant l'importance de défendre dignement les couleurs nationales et de réaliser des résultats à la hauteur des ambitions du karaté algérien. Cette 14e édition des Championnats du monde réunira 1 969 athlètes, dont 1 078 garçons et 891 filles, représentant 114 pays.

CHAMPIONNATS ARABE ET AFRICAINE D'HALTÉROPHILIE

L'Algérie s'illustre avec une moisson de 122 médailles

Les championnats arabe et africain d'haltérophilie ont pris fin lundi soir au complexe omnisports "Commandant Ferradj" de Mostaganem, avec la participation d'athlètes de 29 pays arabes et africains. La sélection algérienne a réalisé une performance historique en décrochant un total de 122 médailles, dont 47 en or, 22 en argent et 53 en bronze.

La sélection nationale a remporté le titre du championnat arabe dans la catégorie seniors, s'adjugeant la première place arabe, tandis qu'elle a terminé deuxième au classement général des deux compétitions, derrière la sélection égyptienne.

Le total des médailles algériennes se répartit entre 68 médailles obtenues au championnat arabe, dont 32 en or, 10 en argent et 26 en bronze, et 54 médailles au championnat africain, dont 15 en or, 12 en argent et 27 en bronze.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur technique national de la Fédération algérienne d'haltérophilie, Mohamed Bouabache, a salué le niveau technique affiché par les haltérophiles algériens durant ces compétitions, malgré une forte concurrence et la participation d'athlètes de haut niveau.

Il a indiqué que ces championnats ont été marqués par l'établissement de plusieurs records arabes et africains, estimant que les résultats obtenus témoignent du potentiel de l'haltérophilie algérienne. Il a notamment souligné que plusieurs athlètes, qui prenaient part pour la première fois à une compétition internationale, ont réussi à améliorer leurs performances.

Parmi les athlètes les plus en vue figurent Amina Yahia Mamoun, qui a remporté neuf médailles d'or chez les juniors et les seniors, ainsi que Lakhder Zaïdi, avec 12 médailles, dont six en or, et Lamis Driss, sacrée à six reprises. Ces résultats soulignent, selon le même responsable, l'importance de poursuivre le travail de développement du niveau technique des haltérophiles et de leur préparation aux prochaines échéances, afin de renforcer la présence algérienne sur la scène arabe et continentale.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE BOXE

L'Algérie vise une moisson de médailles à Nairobi

La sélection algérienne de boxe seniors participera aux Championnats d'Afrique, prévus du 15 au 28 octobre à Nairobi, au Kenya, avec un effectif de 13 athlètes, dont huit messieurs et cinq dames, a indiqué mardi l'entraîneur national en chef, Khaled Harima.

Encadrés par les entraîneurs Khaled Harima, Mohamed Allalou et Imad Benyettou, les boxeurs algériens sont arrivés mardi dans la capitale kényane, après avoir effectué un stage intensif en altitude à Tikjda. Les phases éliminatoires de la compétition débiteront jeudi.

À son arrivée à Nairobi, Khaled Harima a affiché les ambitions de la sélection nationale, déterminée à améliorer son bilan de la précédente édition.

« Nous venons à Nairobi avec un groupe de 13 athlètes hautement préparés. Notre objectif est très clair : nous voulons faire mieux que lors de la précédente édition. Il ne s'agit pas seulement de monter sur le podium, mais de ramener le maximum de médailles d'or en Algérie », a déclaré le technicien national à l'APS.

L'entraîneur a également précisé



que la sélection des athlètes reposait exclusivement sur leur forme actuelle. Il a souligné que cette compétition, organisée sous l'égide de World Boxing, constituait une première étape dans un projet à long terme visant à intégrer de jeunes talents et à préparer les qualifications aux Jeux olympiques de Los Angeles 2028.

L'objectif est de construire une équipe compétitive, capable de permettre à la boxe algérienne de retrouver une place de premier plan sur la scène continentale.

Selon la Fédération kényane de boxe, 20 pays africains prendront part à cette édition. Le Kenya ali-

gnera une équipe complète dans toutes les catégories de poids. Le Nigeria, l'Égypte, le Cameroun et l'Angola seront également représentés par d'importantes délégations comprenant leurs meilleurs éléments olympiques.

Lors de la précédente édition, disputée en 2023 à Yaoundé, au Cameroun, l'Algérie avait décroché la troisième place au classement continental, avec un total de sept médailles, dont quatre en or, deux en argent et une en bronze.

Composition de la sélection algérienne :

Messieurs (8 boxeurs) :

- 50 kg :Benmoukh Fares
- 55 kg : Zanes Amine
- 60 kg :Maouche Hichem
- 65 kg :Bekhsis Smail
- 70 kg :Yaiche Youcef Islam
- 80 kg :Abdou Mustapha
- 85 kg :Maoui Mohamed
- +90 kg :Moussaoui Sid Ahmed

Dames (5 boxeuses) :

- 51 kg :Mansouri Fatiha
- 52 kg :Aichoune Malak
- 54 kg :Raouas Douaa
- 60 kg :Chaib Ichrek
- 65 kg :Benane Djouher

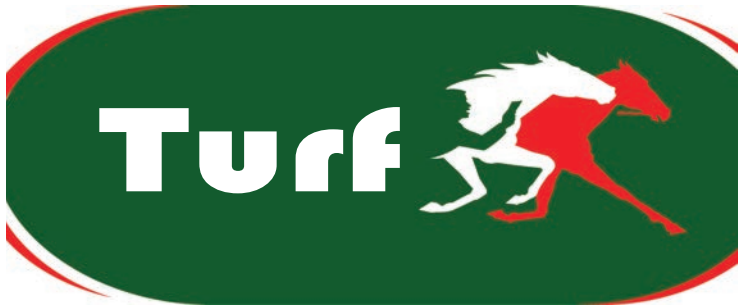
CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE BILLARD

84 joueurs en compétition à Khenchela

La ville de Khenchela accueillera, du 15 au 17 octobre, le deuxième tour du Championnat d'Algérie de billard seniors messieurs, dans la spécialité du « jeu de la neuf ». La compétition se tiendra à la salle spécialisée « Massi-Pool », située au centre-ville, ont indiqué mardi les organisateurs. Organisé par le club sportif amateur « Massi-Pool » de Khenchela, en collaboration avec la Fédération algérienne de rafla et de billard (FARB), ce rendez-vous national réunira 84 joueurs issus de 20 ligues de wilayas. Les deux premières journées seront consacrées aux phases éliminatoires, avant les finales programmées sa-

medi en soirée. L'arbitrage sera assuré par Lamine Bouslah, désigné arbitre principal, assisté de Mohamed Chakib Raousti et de Hachemi Belhadji. Inscrite au calendrier sportif de la saison 2026-2027, cette compétition nationale comprend cinq étapes. À l'issue de l'ensemble des manches, les joueurs et joueuses ayant obtenu les meilleurs classements au général seront sacrés champions d'Algérie, selon les organisateurs. Pour rappel, la première étape du championnat, organisée en septembre dernier à Sidi Bel-Abbès, avait été remportée par Hichem Benaïssa, sociétaire du Mouloudia de Sidi Bel-Abbès.





Hippodrome Bazer Sakhra d'El-Eulma

Journée N° 198

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - MAOUAL EL BASRA

B. BERRAH 55 kg
25-02-2026 1.600 m 15ème
A. HAMIDI 57 kg 15 pts
25-03-2026 1.700 m 4ème
O. CHEBBAH 57 kg 12 pts
29-04-2026 1.700 m 6ème
B. BERRAH 57 kg 12 pts
23-09-2026 1.300 m 3ème
B. BERRAH 55 kg 12 pts
30-09-2026 1.600 m 2ème
B. BERRAH 56 kg 12 pts
A retenir en très bonne place dans un parcours à son entière convenance.

Conclusion : Une priorité.

2 - KIRNAME

S. BENYETTOU 55 kg
14-07-2025 1.500 m 4ème
A. HAMIDI 57 kg 12 pts
13-08-2025 1.300 m 1er T.N.C
S. BENYETTOU 57 kg 12 pts
12-03-2026 1.300 m 1er T.N.C
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
15-04-2026 1.300 m 3ème
S. BENYETTOU 57 kg 16 pts
28-06-2026 1.300 m 2ème
AM. BENDJEKIDEL 57 kg 12 pts
Il aura une chance logique pour jouer les premiers rôles de ceette épreuve.

Conclusion : Une priorité.

3 - EL KESSE

O. CHEBBAH 55 kg
04-02-2026 1.300 m 5ème
F. CHAABI 55 kg 12 pts
07-03-2026 1.200 m 2ème
O. CHEBBAH 55 kg 12 pts
08-04-2026 1.200 m 2ème
S. BENYETTOU 56 kg 15 pts
22-04-2026 1.500 m 7ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
07-10-2026 1.200 m 5ème
O. CHEBBAH 56 kg 12 pts
Il est à retenir en possibilité avec son jockey habituel sur 1.300m.

Conclusion : Une possibilité.

4 - FARAH SAKHRA

CH. ATALLAH 55 kg
01-01-2026 1.800 m retirée
AB. ATALLAH 56 kg 17 pts
31-08-2026 1.100 m 2ème
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts
03-09-2026 1.200 m retirée
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts
16-09-2026 1.200 m 2ème
CH. ATALLAH 54 kg 13 pts
23-09-2026 1.300 m 2ème
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts
Elle ne va pas avoir de difficultés pour participer activement à l'arrivée.

Conclusion : Une priorité.

5 - VAHISSANE

A. HAMIDI 55 kg
08-04-2026 1.200 m 7ème
AB. ATALLAH 55 kg 15 pts
03-09-2026 1.200 m 6ème
MS. GUEHIOUCHE 55 kg 12 pts
16-09-2026 1.200 m 3ème
Y. MOUISSI 54 kg 13 pts
23-09-2026 1.300 m 4ème
Y. MOUISSI 55 kg 12 pts
30-09-2026 1.600 m 3ème
A. HAMIDI 54 kg 12 pts
Elle demeure compétitive pour un accessit sur sa distance de prédilection.

Conclusion : Une priorité.

6 - DORTMUND

Y. MOUISSI 55 kg
05-04-2026 1.200 m 7ème
CH. ATALLAH 57 kg 12 pts
15-04-2026 1.300 m 11ème
CH. ATALLAH 57 kg 16 pts
03-05-2026 1.100 m 5ème
JJ/ Y. MOUISSI 56 kg 12 pts
27-08-2026 1.300 m 2ème
Y. MOUISSI 57 kg 12 pts
24-09-2026 1.300 m 4ème
Y. MOUISSI 56 kg 12 pts
Ses derniers accessits lui donnent une priorité pour se défendre.

Conclusion : Une priorité.

Départ de la première course à 16h - Prix: Tamouh - Pur-Sang arabe
Distance : 1.300 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
ML. ZAABOUB	1 MAOUAL AL BASRA	B. BERRAH	55	6	B. BERRAH
AL. BENDJEKIDEL	2 KIRNAME	S. BENYETTOU	55	12	PROPRIETAIRE
H. DJELLOUL	3 EL KESSE	O. CHEBBAH	55	9	PROPRIETAIRE
ABH.DEKHNOUCHE	4 FARAH SAKHRA	CH. ATALLAH	55	11	AB. KARA
ME. DOUKHI	5 VAHISSANE	A. HAMIDI	55	3	MED. HAMIDI
T. SAFSAF	6 DORTMUND	Y. MOUISSI	55	2	PROPRIETAIRE
L. ZAABOUB	7 TF WADHA	AB. ATALLAH	54	5	PROPRIETAIRE
AZ. LADJENEF	8 MANTIANA	Y. LOUCIFI	54	1	PROPRIETAIRE
A. SAADOUN	9 FADHEL	JJ/ S. ATALLAH	53.5	10	PROPRIETAIRE
N. BOUCHELACHEM	10 NASR WATEN	A. HEBRI	53	7	MED. HAMIDI
K. MAHOUR BACHA	11 ISAM AL MAJD	SF. BOUHOUCHE	53	4	PROPRIETAIRE
N. BOUCHELACHEM	12 NADJARRER	M. HARECHE	52	8	MED. HAMIDI

7 - TF WADHA

AB. ATALLAH 54 kg
31-08-2025 1.500 m 9ème
AP/ S. ATALLAH 53 kg 12 pts
01-04-2026 1.000 m 10ème
AB. ATALLAH 54 kg 15 pts
18-04-2026 1.100 m 2ème
AB. ATALLAH 54 kg 15 pts
06-05-2026 1.200 m 2ème
AB. ATALLAH 55 kg 12 pts
30-09-2026 1.600 m 11ème
A. HEBRI 54 kg 12 pts
Elle ne va pas avoir la partie facile pour espérer se défendre dans ce prix.

Conclusion : A revoir.

8 - MANTIANA

Y. LOUCIFI 54 kg
23-07-2025 1.300 m retirée
A. HEBRI 54 kg 12 pts
17-08-2025 1.000 m retirée
JJ/ S. AILANE 54 kg 12 pts
10-09-2025 1.200 m 9ème
M. HARECHE 51 kg 12 pts
15-09-2025 1.200 m 12ème
M. HARECHE 51 kg 12 pts
24-09-2025 1.300 m retirée
AP/ S. ATALLAH 54 kg 12 pts
Ses chances sont nulles à cause de sa baisse de forme.

Conclusion : A revoir.

9 - FADHEL

JJ/ S. ATALLAH 53 kg
06-05-2026 1.200 m 4ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
20-08-2026 1.200 m 5ème
T. LAZREG 56 kg 12 pts
27-08-2026 1.300 m 5ème
AB. ATALLAH 55 kg 12 pts
16-09-2026 1.200 m 4ème
JJ/ S. ATALLAH 53,5 kg 13 pts
23-09-2026 1.300 m 10ème
JJ/ S. ATALLAH 53,5 kg 12 pts
Le parcours du jour pourrait bien avantager ses chances dans ce prix.

Conclusion : Une priorité.

10 - NASR WATEN

A. HEBRI 53 kg
15-04-2026 1.300 m 13ème
A. HAMIDI 57 kg 16 pts
29-04-2026 1.700 m 9ème
A. HAMIDI 55 kg 12 pts
24-09-2026 1.300 m 11ème
A. HAMIDI 56 kg 12 pts
02-10-2026 1.100 m 5ème
JJ/ S. ATALLAH 53 kg 12 pts
07-10-2026 1.200 m 12ème
AB. ATALLAH 54 kg 12 pts
Il est difficile de lui accorder un crédit dans un parcours qui n'est pas en sa faveur.

Conclusion : A revoir.

11 - ISAM AL MAJD

SF. BOUHOUCHE 53 kg
18-03-2026 1.200 m 3ème
F. CHAABI 53,5 kg 13 pts
08-04-2026 1.200 m 8ème
AH. CHAABI 57 kg 15 pts
27-04-2026 1.400 m 6ème
CH. ATALLAH 55 kg 12 pts
23-09-2026 1.300 m 11ème
M. HARECHE 55 kg 12 pts
02-10-2026 1.100 m 10ème
A. HAMIDI 54 kg 12 pts
Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple.

Conclusion : A revoir.

12 - NADJARRER

M. HARECHE 52 kg
16-08-2026 1.100 m 9ème
AB. ATALLAH 54 kg 14 pts
20-08-2026 1.200 m 9ème
Y. MOUISSI 55 kg 12 pts
24-08-2026 1.000 m 3ème
JJ/ S. ATALLAH 53 kg 13 pts
03-09-2026 1.200 m 2ème
JJ/ S. ATALLAH 53 kg 12 pts
24-09-2026 1.300 m 6ème
JJ/ S. ATALLAH 54 kg 12 pts
Elle aura une chance pour se défendre malgré son dernier échec.

Conclusion : Une possibilité.

PRONOSTICS

PARI QUARTE

2 - 1 - 4 - 6 - 5
Possibilités: 9 - 3
Champ F : 2 - 1 - 4 - X
Champ F : 2 - 1 - X - 6
Champ D : 2 - 1 - X - X
2 - 4 - 1 - 6 - 5 - 3

PARI QUINTE

2 - 1 - 4 - 6 - 5 - 9
Possibilités: 3 - 12
Champ F : 2 - 1 - 4 - 6 - X
Champ F : 2 - 1 - 4 - X - 5
Champ D : 2 - 1 - 4 - X - X
2 - 4 - 1 - 6 - 5 - 3 - 12



Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome de Tiaret
Mardi 13/10/2026

Paris TIERCE-QUARTE-QUINTE
5 - 8 - 2 - 3 - 4

TIERCE
G: 500 DA P: 100 DA
QUARTE
G: 6.000 DA P: 600 DA
QUINTE
G: 48.900 DA P: 1.000 DA